

La numérisation des monnaies locales en Bretagne : débats, controverses et retours d'expérience.

Projet Monnaies locales et numérique

François Coldefy¹, Karine Roudaut², Valérie Deruelle³, Nicolas Jullien⁴, Jorge Muñoz⁵

Introduction

Neuf monnaies locales complémentaires citoyennes (MLCC) bretonnes, sur les 12 existantes, ont annoncé fin 2020 leur décision de converger vers une monnaie numérique commune régionale, à l'horizon 2022⁶. L'objectif est de mutualiser les efforts et coûts de la numérisation, de permettre des échanges avec une même monnaie entre plusieurs bassins de vie (notamment pour les professionnels) et d'étendre l'utilisation à des territoires non encore couverts par les associations. Pourtant, l'évolution des monnaies locales vers une version numérique ne va pas de soi. L'objectif de cet article est d'étudier les controverses et les impacts de ce mouvement de numérisation dans le contexte breton.

Les MLCC sont « des unités de compte mises en circulation en complément de la monnaie nationale, à l'initiative de groupes de citoyens réunis au sein d'un territoire limité et dont les règles de fonctionnement sont définies par eux » (Derudder, 2012 : 72). Depuis 2014 en

¹ Orange labs, Lannion, {prenom.nom}@orange.com

² Labers, UBO, {prenom.nom}@univ-brest.fr, Marsouin

³ Orange labs, Lannion, {prenom.nom}@orange.com

⁴ LEGO, IMT Atlantique, nicolas.jullien@imt-atlantique.fr, Marsouin

⁵ Labers, UBO, {prenom.nom}@univ-brest.fr, Marsouin

⁶ Voir l'annonce ici <https://www.breizh-info.com/2020/12/27/156202/une-monnaie-locale-pour-toute-la-bretagne-en-2021/>

France, les MLCC relèvent de la loi Hamon qui stipule que les titres de monnaies locales ne peuvent être émis que par des personnes morales de droit privé qui doivent être constituées sous la forme de coopératives, de mutuelles ou d'unions relevant du code de la mutualité, de sociétés d'assurances mutuelles relevant du code des assurances, de fondations ou d'associations 1901 ou encore de sociétés commerciales ayant la qualité d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Ces monnaies locales, adossées à l'euro, s'inscrivent dans l'histoire des monnaies alternatives qu'on peut faire remonter aux années de crises économiques (le Wörgl, 1932 dans le Tyrol autrichien ou le Wir en Suisse, 1934). Les projets de MLCC affichent des valeurs fortes de solidarité et de relocalisation de la production et des échanges dans un territoire circonscrit. Certaines associations ont établi pour les professionnels des critères « d'entrée » (non-appartenance à la grande distribution, transition vers la production ou la distribution de produits bio) pour orienter les consommateurs vers des prestataires favorables au développement local et aux pratiques écologiques et socialement responsables (Martin, 2018). En outre, il s'agit pour elles de reprendre la main sur l'institution sociale qu'est la monnaie, sur son rôle, sa gouvernance qui deviendrait alors démocratique. En ce sens, ces projets de MLCC se rapprochent des « utopies réelles » analysées par E. O. Wright (2020), c'est-à-dire « des cas pratiques d'innovations institutionnelles [...] qui incarnent des alternatives émancipatrices aux organisations sociales dominantes » et qui peuvent être « construites ici et maintenant ».

La revue de la littérature souligne les diverses tensions générées par le numérique, sa difficile maîtrise pour les membres actifs des associations, ainsi que le questionnement renouvelé de la relation de la monnaie avec le territoire. Sur les 83 projets de monnaies locales existants en France, seuls un peu plus d'une dizaine font circuler une monnaie numérique (dont une en Bretagne), en complément d'une monnaie papier (Sol, 2021). Les résultats montrent que le numérique représente bien une épreuve pour ces "utopies réelles", forçant les collectifs porteurs des projets à se réinterroger, et à faire évoluer le compromis souhaité entre capacité, maîtrise et ambition qui correspond, pour les acteurs, à un processus d'enquête au sens de Dewey (1993, 2010).

Méthodologie et terrains

Recueil et analyse des données

Notre matériau d'enquête est constitué d'une quinzaine d'entretiens semi-directifs réalisés avec des membres de neuf projets de monnaies locales en Bretagne (7 monnaies actives, 1 en cours de lancement, 1 non encore constituée en tant qu'association) et de deux projets interrompus. Nous les avons interrogés sur leur projet de MLCC et sur l'importance ou au contraire l'absence d'attrait, qu'avait, dans leur association, la numérisation de la monnaie.

Ce matériau a été traité à l'aide d'outils d'analyse lexicale (Alceste-Iramuteq), afin de mettre en évidence les différents univers sémantiques mobilisés par les acteurs (Paraponaris et Rohr (2020)). Cette analyse succincte exploratoire a été enrichie par une lecture approfondie des entretiens et des documents « officiels » comme les chartes des monnaies, et les comptes-rendus d'assemblée générale.

Éléments de contexte

Les 11 monnaies locales bretonnes étudiées sont présentées Tableau 1 et Figure 1. Le Galleco, sur le département d'Ille-et-Vilaine, n'a pu être intégré à notre étude. Par ailleurs, Nous avons contacté un acteur de la Bigaille, projet avorté sur le pays de Saint-Brieuc ainsi qu'une personne du projet non encore créé de la Cornouaille sur le Pays de Quimper.

Tableau 1 : Présentation des projets bretons de MLCC étudiés

Nom de la monnaie	Lancement du projet	Création de l'association	Lancement de la monnaie	État	Zone de distribution	Population concernées (env.)
Héol		Juin 2015	Janvier 2012	Existant, avec version numérisée	Pays de Brest	400.000
La Sardine	Fin 2011	Décembre 2012	Décembre 2012	Projet arrêté	Concarneau	30.000
La Maillette		Juillet 2012	Mai 2014	Existant	Pays de Rance	290.000
Le Galais	2013	Mai 2015	Novembre 2015	Existant, version numérique arrêtée	Pays de Ploërmel	40.000
Le Buzuk	2013	2013	Octobre 2016	Existant, numérisation prévue en 2021	Pays de Morlaix	130.000
La Bizh		Juin 2015	Janvier 2016	Existant	Pays de Vannes	200.000
Le Ségal		Janvier 2015	Janvier 2018	Existant	Pays de Lorient	270.000
L'Ourse		2017	Septembre 2018	Existant	Pays de Basse Vilaine	30.000
Le Pezh	Fin 2018	Avril 2019	Juin 2021	Existant, version numérique prévue	Trégor-Goëlo	110.000



Figure 1: diffusion géographique des différentes monnaies bretonnes

Le projet : construire une action locale par la monnaie

Les motivations des acteurs des associations des monnaies locales étaient et sont le ré-encastrement de l'économie dans le politique et le social, en reprenant la main sur la monnaie, par une gouvernance démocratique inscrite dans les statuts, et en promouvant sa circulation et ses usages à l'échelle d'un territoire qu'ils ont défini. Intégrant les objectifs de l'Économie Sociale et Solidaire, elles visent le renforcement du lien social et la redynamisation de la production et des échanges locaux dans un souci souvent écologique.

Le numérique n'intervient pas dans les motivations initiales des associations, mais plus tard, une fois la monnaie créée, même si pour Heol ou le Galais, le sujet intervient « assez vite ». Les MLCC bretonnes interrogées sont toutes confrontées à une circulation jugée insuffisante de la monnaie locale : le réseau des particuliers et des professionnels est restreint. Le numérique apparaît alors comme une possible solution qui est explorée et questionnée à différentes étapes : d'abord en tant qu'hypothèse, puis comme série de choix à faire (choix de la solution technique, du mode de financement, etc.), et comme action d'implémentation. L'exploration est nourrie des expériences d'autres monnaies locales en France, et par l'observation, les échanges entre projets bretons.

Face au problème de la circulation monétaire, l'hypothèse du numérique

Informé, distribuer la monnaie, convaincre les utilisateurs prend du temps, organiser les échanges et les conversions aussi, dans un contexte où les ressources en bénévoles sont limitées. La numérisation, totale ou partielle des échanges, parce qu'elle diminue ces « coûts de transaction » apparaît comme une solution quasi « évidente ».

Une "solution" à expérimenter...

Les arguments énoncés sont alors de trois ordres : interne, sur la gestion des opérations de change, et externes, sur la diffusion de la monnaie locale (le nombre d'utilisateurs), et sur sa vitesse de circulation (le nombre de transactions par unité de monnaie locale en circulation).

Dans les discours, la numérisation simplifierait pour les bénévoles la gestion de l'approvisionnement des particuliers en monnaie locale et augmenterait sa disponibilité. Des enquêtés développent un argument en faveur d'une monnaie numérique commune bretonne, qui permettrait de couvrir des "zones blanches" de la région, dans lesquelles aucune association ne s'est encore constituée. Les interviewés soulignent également un contexte général de dématérialisation croissante de la monnaie au quotidien (paiement sans contact,

carte de paiement, etc.), accentué par la période de crise sanitaire. Le numérique permettrait de « toucher un public plus jeune » tout en constituant une alternative aux cartes bancaires, échappant ainsi aux usages potentiels du traçage numérique des habitudes d'achats. Un troisième objectif, repris unanimement par nos interlocuteurs, est de simplifier et de faciliter la circulation entre professionnels « via le compte en ligne et l'application mobile ». En effet, le paiement de fournisseurs en monnaie papier est peu adapté à l'activité professionnelle pour des raisons légales et pratiques (montant important des règlements). Enfin, les réseaux de circulation effective des produits questionnent l'articulation des différentes échelles territoriales : bassin de vie et bassin d'échanges.

Malgré tous ces avantages, et l'enthousiasme initial, l'expérimentation soulève autant de problèmes qu'elle n'en résout.

... qui génère une nouvelle série de problèmes et de questionnements sur le projet.

Pour Heol, comme ce fut le cas pour l'expérimentation du Galais, le constat est en deçà des attentes : il n'y a pas tant de nouvelles structures qui adhèrent du fait du numérique, ni d'augmentation significative de paiements entre professionnels. L'attraction paraît un peu plus forte chez des particuliers, nouveaux adhérents séduits par la version numérique. Mais les bénévoles sont pour beaucoup conscients qu'au-delà de la mise en place technique, un gros travail reste à faire « auprès des collectivités ou auprès des adhérents particuliers ou au niveau des associations pour qu'en fait la monnaie circule sur le territoire ». Les MLCC bénéficient là du retour d'expérience de la numérisation de l'Eusko, dont les porteurs soulignent l'importance de cet accompagnement (Sol 2021).

La monnaie numérique implique de nouveaux engagements pour les bénévoles (constitution d'un dossier de demande d'autorisation administrative auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, recherche de financement pour acheter et adapter la solution), qui dépassent l'investissement personnel initialement anticipé dans le projet : l'embauche d'un salarié est alors envisagée, source de responsabilité supplémentaires.

L'idée de la simplification par le numérique est alors contestée : la technicité de la monnaie numérique échappe aux compétences initiales de bien des bénévoles. Le risque est, selon eux, de perdre en qualité décisionnelle, au profit d'un tiers extérieur (le fournisseur de la solution informatique, l'hébergeur, etc.). Enfin, plusieurs enquêtés soulignent que la dématérialisation

renforce le sentiment de “puissance consommatrice”, et induit un impact environnemental important, deux éléments contradictoires avec les finalités premières de l’association.

Le projet de numérisation exigerait donc des ressources financières et humaines disproportionnées face aux moyens des associations et au volume de circulation de la monnaie. Il requestionne au sein de l’association l’arbitrage entre autonomie et impacts sociétaux recherchés. Une monnaie comme Héol est ainsi entrée dans une relation plus étroite avec Brest Métropole, qui finance sur trois ans (2019-2021) cette évolution ; le Buzuk et le Pezh ont fait le choix de s’appuyer sur une subvention européenne Leader sur 3 ans pour la conduite du projet numérisation. Le Galais, a conservé son autonomie mais n’a pas pu pallier la défaillance de son fournisseur technique de sa version numérique. Le Segal s’oppose à la numérisation pour conserver son indépendance.

Toutefois, l’ensemble des enquêtés relève le rôle essentiel des collectivités locales dans le développement et la diffusion de la monnaie sur le territoire, en termes de notoriété et de légitimité. Ils souhaiteraient que les collectivités locales deviennent partenaires (acceptation de paiements des services municipaux en monnaie locale, par exemple), pour accélérer la circulation de la monnaie. Il s’agit alors de négocier avec les représentants des collectivités la place, dans l’espace public, de la monnaie locale et de l’association. Mais les MLCC bretonnes ont pour l’instant échoué à mettre en place des partenariats suffisants avec les collectivités, souvent indifférentes à leur projet, pour amorcer le changement d’échelle visant à investir pour diffuser la monnaie auprès d’un plus grand nombre d’adhérents et à intensifier sa circulation (Pinos 2020).

Le numérique est-il bien une “solution” au problème posé de la circulation d’une monnaie locale, complémentaire et citoyenne ? L’enjeu du numérique réinterroge comme d’autres actions concrètes avant lui, l’adéquation des capacités actuelles du collectif avec les nouvelles ambitions qui émergent et qui sont débattues.

Discussion et conclusion

Alors que l’Eusko, monnaie du Pays Basque français, aujourd’hui première monnaie européenne en masse monétaire, a été conçu dès le départ comme un moyen parmi d’autres de poursuivre une politique sociale et économique engagée par les milieux associatif et privé depuis plusieurs décennies et adossée à un discours éprouvé et déjà largement diffusé (Edme-Sandurjo et al. 2020), les projets bretons étaient centrés sur la monnaie que les associations pensaient fédératrice par elle-même. Ils ont découvert qu’il leur fallait construire et adapter

un discours politique pour convaincre et amener au projet chacun des acteurs, individuels, privés, associatifs et publics.

Le numérique souligne le manque de ressources essentielles à la vie de l'association, problème sur lequel butaient déjà d'autres axes de développement, comme l'extension du réseau de prestataires. Il ré-interroge les projets, et leurs porteurs, sur trois dimensions : 1/ Quels acteurs (notamment institutionnels) impliquer ? 2/ Comment les impliquer et quel risque cela induit-il sur l'autonomie du projet ? 3/ Entre la réalité économique des échanges et la définition d'un lieu de vie, quel est le territoire pertinent ?

Le projet, à travers ses épreuves, dont le numérique fait partie, conduit à des expérimentations et des apprentissages qui le bouleversent et qui transforment l'expérience des personnes qui le mènent. Certains bénévoles partent, des nouveaux arrivent, la plupart maintiennent leur adhésion à l'association. Même si les parcours des différentes associations de MLCC peuvent se ressembler, si les épreuves qu'elles vivent, les problèmes auxquels elles font face s'apparentent, c'est toujours un collectif singulier, différent qui en fait l'expérience. Ceci explique que, malgré un réel partage d'expérience entre les associations, les épreuves se répètent, d'un territoire à l'autre. L'expérimentation, en effet, ne consiste pas à appliquer un "savoir" et un "faire" à un objet qui serait donné et constitué d'avance. Elle est constitutive du processus "d'enquête" selon Dewey et est au fondement de l'exercice de la démocratie. Cette démarche articule les activités quotidiennes et l'apprentissage de savoirs et connaissances autant théoriques que pratiques, inscrivant les MLCC dans une pratique revendiquée d'éducation populaire.

Notre travail permet de mieux saisir l'annonce de la monnaie bretonne, dans un processus d'enquête qui se prolonge et se renouvelle en même temps. De nouveaux enjeux, de nouvelles hypothèses et une nouvelle expérimentation sont envisagés : la nécessité d'un double niveau de circulation de la monnaie (local pour les particuliers, et sur un territoire plus étendu, voire régional pour les professionnels), la volonté de mutualiser les coûts de la numérisation, et celle d'obtenir une plus grande légitimité auprès des différentes institutions publiques, locales, départementales et régionales.

La question de la définition d'une "juste" échelle constitue un enjeu de fonctionnement des projets. Ce mode d'extension résolument original s'oppose au modèle du " Winner Takes all " observé couramment dans des contextes numériques et qui voudrait qu'un acteur numérique ne puisse subsister qu'en conquérant un espace géographique suffisamment grand, voire

international. Dans le cas de ces monnaies locales, c'est l'idée même du projet qui a vocation à se répandre, mais en aucun cas il n'est envisagé ni envisageable qu'une association puisse prendre le pas sur les autres.

Ce re-questionnement de l'échelle et du territoire et la "solution" trouvée rejoignent des problématiques classiques de l'action collective. Dans sa dimension technique, il renvoie à la création de "solutions", de plateformes coopératives qui permettent de rendre les utilisateurs moins dépendants des grandes plateformes technologiques⁷. Dans la dimension gouvernance, cela fait écho à la question de la dynamique de l'action collective, telle que formalisée par Marwell et Oliver (1993) : peut-on construire un tel projet petit à petit, ou faut-il un investissement initial important pour engendrer l'adhésion et créer une dynamique collective auto-entretenu ? La dilution ne risque-t-elle pas de diminuer l'intérêt du projet pour ses porteurs initiaux, provoquant leur départ ? Si le projet est un succès, les bénévoles des différentes associations sont-ils prêts ou en capacité à engager plus encore de leur temps dans un projet qui pourrait finir par leur échapper ? Cela souligne la tension, qu'on retrouve notamment dans la gestion des communs, entre adéquation aux objectifs d'un groupe restreint qui est à son service, et croissance, qui entraîne institutionnalisation et négociation d'objectifs plus hétérogènes dans une gouvernance qui se complexifie et qui peut aller jusqu'à perdre de vue les objectifs des porteurs initiaux et les exclure de fait.

⁷ Voir, par exemple, l'initiative "plateformes en commun", portée par la coop des communs: <https://coopdescommuns.org/fr/plateformes-en-communs/>

Références

- Derudder P. 2012. Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ? Éditions Yves Michel.
- Dewey J. 1993. Logique. La Théorie de l'enquête, PUF, L'interrogation philosophique.
- Dewey J. 2010. Le public et ses problèmes, Essai poche, Folio.
- Edme-Sanjurjo, D., Fois-Duclerc, M., Lung, Y., Milanesi, J. & Pinos F. 2020 'The Eusko's trajectory. Hypotheses to understand the success of the complementary local currency of the Northern Basque Country', International Journal of Community Currency Research Volume 24 : 14-29
- Lung, Y. & Montalban, M. 2020. La résilience de l'écosystème des monnaies locales en France face à la transition numérique. RECMA, 4(4), 39-52.
- Martin B. 2018. Le numérique au secours des monnaies locales et complémentaires, Netcom 32-1/2, pp. 163-182.
- Marwell, G., & Oliver, P. 1993. The critical mass in collective action. Cambridge University Press.
- Paraponaris, C., & Rohr, A. 2020. Une analyse de la régulation des communs scientifiques à partir des conventions et des imaginaires linguistiques. Innovations, (3), 39-67.
- Pinos, F. 2020. La monnaie locale Eusko, une démarche stratégique dédiée à la création de valeur publique territoriale. RECMA, 1(1), 28-46.
- Sol 2021 Monnaies locales : Monnaies d'intérêt général. Étude sur l'utilité sociale des monnaies locales complémentaires. Enquête réalisée par le Mouvement Sol auprès des associations de monnaies locales.
- Wright E.O., trad. fr. 2020 [2010]. Utopies réelles. Éditions La Découverte, La Découverte poche.